

■ SAINT-HÉLEN

LE CONSEIL EN 2 POINTS

1. Les subventions

Plusieurs augmentations légères ont été annoncées pour les associations communales suivantes : club de l'amitié dans le cadre de la reprise de la section boule (250 €) ; le comité des fêtes (430 €) pour le développement de nouvelles activités ; la société de chasse (300 €). Concernant le football-club Rance Coëtquen, la subvention reste en suspend, la demande du club n'ayant pas été réceptionnée à ce jour (1 350 € en 2015). Enfin, Pascal Perrin le maire a annoncé qu'une subvention de 435 € était attribuée à l'association « A l'asso de la forêt », porteuse du projet du parc aventures Patira. - « **C'est une aide au démarrage pour l'association** », a déclaré le maire.

2. Projet logements sociaux

Parce que la commune reçoit de nombreuses demandes d'attribution de logements, le maire et les élus souhaitent utiliser un terrain communal qui jusque-là, avait vocation de réserve. « **Trois logements seraient construits sur ce terrain qui représente 1 000 m². Le plus gros des demandes s'oriente sur des T3. Nous avons donc décidé de réaliser 2 T3 et un T2 de plain-pied, à destination de personnes âgées encore capable de se maintenir à domicile** », a expliqué Pascal Perrin. Nous avons passé une convention pour la réalisation avec la SA HLM La Rance, qui se charge du dossier. La garantie des emprunts sera faite par Dinan Communauté. Sur cette dernière question à l'ordre du jour, deux abstentions ont été enregistrées du côté de la minorité (Olivier Boixière et Monique Tréhel) pour manque d'informations.